

## Groupe de travail inter-associatif de collecte de données

GRANDE-SYNTHE

Sites



<b>Population à Grande-Synthe</b>	<p>La population est estimée entre 400 et 800 personnes, vivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Principalement en grand groupe, souvent en nombre supérieur aux recommandations sanitaires émises par les autorités publiques et confinées dans des entrepôts privés délabrés à La Linière (environ 400 personnes -&gt; en constante évolution dû aux mises à l'abri volontaires et involontaires qui entraînent des déplacements et la création de nouveaux petits sites non-répertoriés), dans la réserve naturelle voisine / bois du Puythouck ( environ 100 personnes dont 16 MIE) et dans un dans un hangar particulièrement dangereux (environ 100 personnes dont des MIE - pas d'estimation disponible). Ce chiffre a évolué suite à la mise à l'abri du 15/04 mais nous ne sommes pas en capacité de donner des informations à jour, présentement.</li> </ul> <p>Ce nombre est une estimation obtenue lors des visites sur le terrain et du nombre moyen de repas distribués. Aucun recensement et de données publiques disponibles.</p> <p>La population se constitue:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'hommes seuls</li> <li>- d'environ 35 familles avec des femmes enceintes et de jeunes enfants avant le début des mises à l'abri. Retour de familles estimées entre 3 et 10. Pas de données exactes. Personnes éparpillées sur multiples sites. Situation volatile et changeante quotidiennement.</li> </ul> <p>Estimation de présence d'enfants en situation de rue: (semaine 6: 20 au 26 avril). Alors qu' associations et collectifs estimaient entre 50 et 90 MIE présents à Grande Synthe en semaine 4 de la crise sanitaire, depuis le début des mises à l'abri volontaires et involontaires, il est difficile de procéder à une estimation car la situation est volatile :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o les associations présentes sur le terrain informent d'un nombre important de départs des sites (Linière/Puythouck/ancienne sècherie). Présence estimée entre 15 et 25 MIE sur les sites visités les 25 et 26 avril.</li> <li>o Quelques mineurs auto-déclarés ont intégré les accueils provisoires d'urgence (pas de chiffres officiels communiqués : à ce jour, connaissance d'1 MIE en APU) et un minimum de 2 MIE en structure pour adultes</li> </ul> <p>Les associations ont perdu le lien avec le reste des quelques 60 mineurs qui se trouvaient sur site il y a deux semaines seulement.</p>							
<b>Langues parlées principalement</b>	<p>sorani, arabe, farsi, pachto, ourdou</p>							

Semaine	Lieux de vie	Accès à la Santé : La Pass/hôpital sont ouverts mais se trouve à 12 km des lieux de vie.	Accès à l'Eau/Hygiène/Assainissement	Accès Hébergement/Logement	Accès Sécurité alimentaire et Nutrition	Gestion des déchets	Accès articles non alimentaires	Accès à la protection de l'enfance - spécifique mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s
Semaine 4 - du 06/04 au 12/04	La Linière	- La protection civile est présente depuis le 27/03, du lundi au vendredi : prise de température et détection de symptômes COVID. Une équipe de deux secouristes. Pas d'interprète - MDM et la Croix Rouge opèrent une maraude sanitaire conjointe. Présence les 06 et 7 avril. CRF : clinique. MDM en parallèle : maraude de repérage, orientation et information	HYGIENE – ASSAINISSEMENT : - Un camion-citerne a été mis en place par la préfecture, desservant les personnes se trouvant à La Linière de 8h à 18h tous les jours. L'eau distribuée est impropre à la consommation et destinée au lavage des mains. Du savon est fourni. Un signe sur la citerne indique que l'eau n'est pas potable. - 4 modules de 6 douches sont arrivées ; 3 douches pour femmes. Douches ouvertes de 13h à 17h. - 4 toilettes chimiques sont arrivées - elles sont enlevées en fin de journée à la même heure que la citerne d'eau (8h-17h) et évacuées tous les soirs. - Les personnes se lavent en utilisant l'eau de la bouche incendie. L'accès à la bouche incendie a été bloqué par la police municipale en fin de semaine. - Le point d'eau du Puythouck a été installé à la Linière le 10/04. - Ce sont les associations qui déposent des palettes d'eau et rendent possible à l'accès à l'eau pour ce lieu de vie. - Témoignage d'usage de l'eau du lac, impropre à la consommation.	- Début des mises à l'abri à la Linière : environ 20 familles ont été hébergé. - Aucun homme seul n'a accédé à la mise à l'abri - Usage de force et départs non volontaires des familles. Pas d'informations sur destination de bus ni conditions d'accueil. -> 3-4 familles toujours en situation de rue (vendredi 10 avril) -> hébergements proposés sont collectifs en contradiction avec préconisations sanitaires : -> dans plusieurs centres pas d'accès réguliers à la nourriture (un col alimentaire tous les 3 jours), pas d'assistance sociale sur place = pas de possibilité de signaler un incident, besoins médicaux etc - Jusqu'à ce que l'Etat mette en place une mise à l'abri inconditionnelle pour toutes et tous, des équipes terrain continuent à fournir des tentes et des sacs de couchage (sur tous les sites).	- Distribution de Secours Populaire (lundi, mercredi, vendredi) de colis alimentaires. - Tous les vendredis : distribution de plats chauds par Emmaüs. - distribution adhoc par Solidarity Border et autres associations et groupes indépendants de manière non régulière.	Pas de système de collecte des ordures sur les sites par l'Etat. Un groupe de bénévoles a commencé l'installation de bacs à La Linière et la mise en place d'un système de collecte des ordures.	Pour tous les lieux de vie : - Collective Aid s'est associé à un autre groupe de bénévoles basé à Grande Synthe, pour distribuer des articles non-alimentaires tels que des sous-vêtements, des chaussettes et d'autres articles chauds. - Trois associations de Grande-Synthe continuent la distribution de tentes et sacs de couchage aux personnes laissées sans abri.	- 2 informations préoccupantes envoyées au département. (Total 18 depuis 16 mars) - 1 signalement parquet (Total 2 depuis 16 mars). Pas d'actions spécifiques mis en place pour leur accès à une mise à l'abri d'urgence. - Pas d'accès à l'information (maraude évoquée par la préfecture ne "va pas vers" - MIE isolés au sein du campement et/ou dont la parole est contrôlée par des adultes n'a pas d'accès à l'information), exposition à des conditions inhumaines et dégradantes et à des situations de violence. -Augmentation des observations de scarification des MIE non pris en charge -Signalement pour suspicion d'exploitation sur MIE -> aucune action mise en place pour mise à l'abri adaptée. -Pas de réponse adaptée pour MIE avec symptôme COVID non grave et situation d'emprise sur site = risque de non-respect des mesures sanitaires -Risques accrus d'exploitation --> pas de repérage/orientation/prise en charge adaptée à la situation de nombreux MIE se trouvant en situation d'exploitation et/ou d'emprise (contrôle de la parole sur site). -Non signalement des MIE hospitalisés à la protection de l'enfance (deux fois signalés en deux semaines pour les cas dont nous avons été informés).
	Bois du Puythouck	- Pas de maraude sanitaire.	- Le point d'eau installé en septembre 2019 a été enlevé et installé à la Linière le 10/04.	- Aucune solution de mise à l'abri proposée pour les personnes vivant dans le bois du Puythouck.	- Distribution de Bethlehem (mercredi) de denrées alimentaires sur le Grand Parking du Puythouck. - Distribution adhoc par Solidarity Border et autres associations et groupes indépendants de manière non régulière.			
	Ancienne Sécherie	- Pas de maraude sanitaire.	- Pas d'information sur accès à l'eau. Pas de point d'eau sur site.	- Aucune solution de mise à l'abri.	- distribution adhoc par Solidarity Border et autres associations et groupes indépendants de manière non régulière.			
Semaine 5 : du 13/04 au 19/04	La Linière	Activités conjointes mardi 14/04 et jeudi 15/04 : CRF cliniques mobiles avec médecin et MDM maraudes sanitaires	- L'accès aux douches était effectif à partir du 13/04. - Les douches réservées aux femmes sont positionnées juste à côté du point d'eau, où il y a beaucoup de passage. - La citerne d'eau est toujours accessible.	Accès à l'hébergement via un plan spécifique lié à la crise du Covid-19 (par l'intermédiaire de l'AFEJ) : - 15/04 et 17/04 : opération « mise à l'abri non volontaire ». Une présence de force de l'ordre disproportionnée a été observée et les personnes exilées contraintes à monter dans les bus. Les forces de l'ordre ne leur laissent pas la possibilité de récupérer leurs affaires personnelles. - le 15/04 : 83 personnes ont été mis à l'abri de force, dont 80 hommes seuls au centre d'Armentières. 3 hangars ont été complètement vidés. - le 17/04 : 5 bus étaient présents, environ 75 personnes mis à l'abri.  L'opérateur d'Etat, l'AFEJ, continue de proposer également des solutions de mises à l'abri, du lundi au vendredi, celles-ci sont néanmoins limitées au regard de la population présente à Grande-Synthe.	- Idem que la semaine précédente, avec un changement de méthodologie de distribution par Secours Populaire: avec accès aux produits alimentaires (choix par les personnes sur site).	Plusieurs organisations contribuent à nettoyer avec les personnes exilées les lieux. Ressources limitées.	Idem que la semaine 06/04-12/04.	- Mise à l'abri non volontaire 15 et 17/04 général: □ Absence préalable de repérage, médiation, et orientation spécifique concernant MIE (dont 18 signalés au conseil départemental par voie d'IP) dans circonstances où suspicion d'emprise et/ou traite pour certains d'entre eux signalées = devrait garantir une mise en œuvre adaptée. □ témoignages recueillis, certains jeunes redirigés vers un lieu où ils informaient se trouver uniquement entre mineurs (aucune information sur le type de dispositif ni l'opérateur) = tous les jeunes ont quitté ce lieu □ témoignages supplémentaires indiquant que certains d'entre eux se trouvaient à Armentières et à Douaix ainsi que dans un autre centre dont ils méconnaissaient la localisation. Dans l'ensemble de ces espaces, ils indiquaient être mis à l'abri avec des adultes sans traitement spécifique à leur minorité et à leur isolement □ nombreux jeunes ont quitté la Linière suite à cette mise à l'abri non volontaire et perte de lien  - Post Mise à l'abri non volontaire, équipe AFEJ est retourné sur le lieu de vie la linière. Une association a orienté 3 MIE (le 15/04) et 2 (le 17/04) qui ont été transféré par l'AFEJ. Contact maintenu (pas d'information officielle sur le type de dispositif dans lequel il se trouve mais seulement entre mineurs). - Pas d'accès à l'information (maraude évoquée par la préfecture ne "va pas vers" - MIE isolés au sein du campement et/ou dont la parole est contrôlée par des adultes n'a pas d'accès à l'information), exposition à des conditions inhumaines et dégradantes et à des situations de violence. - Pas de suivi opérationnel des informations préoccupantes envoyées au département la semaine précédente malgré la connaissance d'absence d'organisation formée et/ou en capacité d'orienter les jeunes. - Signalement pour suspicion d'exploitation sur MIE -> aucune action mise en place pour mise à l'abri adaptée. - Pas de réponse adaptée pour MIE avec symptôme COVID non grave et situation d'emprise sur site = risque de non-respect des mesures sanitaires - Risques accrus d'exploitation --> pas de repérage/orientation/prise en charge adaptée à la situation de nombreux MIE se trouvant en situation d'exploitation et/ou d'emprise (contrôle de la parole sur site).
	Bois du Puythouck	Maraude d'information lundi 13/04 MDM	- La chaine-cadenas sur la bouche incendie (mis le 11/04 par des agents de la police municipale) a été retirée le 14/04. - Aucun point d'eau n'a été ré-installé.	- Aucune solution de mise à l'abri proposée pour les personnes vivant dans le bois du Puythouck.	Idem que la semaine du 06/04-12/04 pour l'accès à la nourriture.			
	Ancienne Sécherie	Maraude d'information et repérage des besoins lundi 13/04 MDM	- Pas d'information sur accès à l'eau. Pas de point d'eau sur site.	Idem.	Idem que la semaine du 06/04-12/04 pour l'accès à la nourriture.			

Semaine 6 : du 20/04 au 26/04	La Linière ; ancienne gare/station d'épuration et sous le pont de l'autoroute	Activités conjointes lundi 20/04 et jeudi 23/04. CRF : cliniques mobiles. MdM : maraudes sanitaires sur les 3 sites autour de la Linière et accompagnement physique vers la PASS	Idem, avec distribution de palettes d'eau par Solidarity Border le 26/04.	- Mise à l'abri forcée le vendredi 24/04. 7 bus présents. Pas de chiffres exacts sur le nombre de familles et d'hommes seuls mises à l'abri. - L'AFEJl était présent lors de l'évacuation mais sont partis vers 11h parce que l'opération était finie. 2 familles souhaitant un hébergement n'ont pas pu partir parce que Afeji est parti avant qu'elles ne soient arrivées.	Idem que la semaine 13/04-20/04.	Idem que la semaine dernière.	- Distribution de vêtements, produits hygiène et sacs de couchage et tentes aux femmes, aux familles et hommes seuls par plusieurs associations agissant à Grande Synthe.	-1 orientation effective d'un MIE du CHD de Dunkerque vers Accueil provisoire d'urgence après coordination avec AS de l'hôpital et département (signalé opéré par l'AS de l'hôpital). (21/04) -Orientation MIE via AFEJl : 1 mineur déjà signalé auparavant + rentré en mise à l'abri mais inadaptée (21/04) - suite à suivi association, sollicitude par écrit au département de changement de structure car inadapté à son jeune âge (transfert vers nouvelle structure - 22/04). 1 autre MIE orienté la semaine précédente informe être toujours en APU (soit 2 sur total de 7 orientés depuis le 15/04). -1 IP (24/04) envoyé - MIE non mis à l'abri à ce jour à notre connaissance. -Mises à l'abri non volontaire : <input type="checkbox"/> Absence préalable de repérage, médiation, et orientation spécifique concernant MIE (dont 19 signalés au conseil départemental par voie d'IP depuis le début de la crise sanitaire) dans circonstances où suspicion d'emprise et/ou traite pour certains d'entre eux signalées = devraient garantir une mise en œuvre adaptée. <input type="checkbox"/> nombreux jeunes ont quitté la Linière suite aux mises à l'abri non volontaire et perte de lien -Carence d'accès à l'information (carence de nécessaire "allez vers") -Carence de suivi opérationnel des IP envoyées au département malgré la connaissance d'absence d'organisation formée et/ou en capacité d'orienter les jeunes. -2 MIE auto-déclarés ont témoigné avoir rejoint une structure pour adultes : 1 à Douai (informant l'avoir quitté depuis) et 1 MIE se trouvant le 26/04 au CHU d'Armentières (information envoyée à ce jour à la Croix Rouge, gestionnaire de cet espace). -Risques accrus d'exploitation -> pas de repérage/orientation/prise en charge adaptée à la situation de nombreux MIE pour lesquels il existe des suspicions d'exploitation et/ou d'emprise (contrôle de la parole sur site).
	Bois du Puythouck	Pas de maraude	- Aucun point d'eau n'a été ré installé. - Distribution de palettes d'eau par Solidarity Border une fois par semaine (le 26/04).		Idem que la semaine 13/04-20/04.		- Distribution de vêtements, produits hygiène et sacs de couchage et tentes aux femmes, aux familles et hommes seuls par plusieurs associations agissant à Grande Synthe.	
	Ancienne sécherie	Maraude MdM lundi 20/04	- Distribution de palettes d'eau par Solidarity Border une fois par semaine (le 26/04). Pas de point d'eau fixe sur site.		Idem que la semaine 13/04-20/04.		- Distribution de vêtements, produits hygiène et sacs de couchage et tentes aux femmes, aux familles et hommes seuls par plusieurs associations agissant à Grande Synthe.	
Semaine 7 : du 27/04 au 03/05	La Linière ; ancienne gare/station d'épuration et sous le pont de l'autoroute	Maraude sanitaire MdM + soins infirmiers CR + accompagnements vers la PASS (MdM) les lundi 27/04 et jeudi 30/04	Idem que la semaine 20/04-26/04.	Pas d'opération de mise à l'abri Covid-19 cette semaine à la Linière.	Idem que la semaine 20/04-26/04.	Idem que la semaine 20/04-26/04.	Idem que la semaine 20/04-26/04.	-23 IP (24/04) envoyé - MIE non mis à l'abri à ce jour à notre connaissance. -Mises à l'abri non volontaire : <input type="checkbox"/> Absence préalable de repérage, médiation, et orientation spécifique concernant MIE (dont 41 signalés au conseil départemental par voie d'IP depuis le début de la crise sanitaire) dans circonstances où suspicion d'emprise et/ou traite pour certains d'entre eux signalées = devraient garantir une mise en œuvre adaptée. <input type="checkbox"/> nombreux jeunes ont quitté la Linière suite aux mises à l'abri non volontaire et perte de lien. Les associations n'ont pas connaissance du lieu de vie actuel de 18 de ceux signalés qui ne sont plus sur les lieux de vie -Carence d'accès à l'information (carence de nécessaire "allez vers") -Carence de suivi opérationnel des IP envoyées au département malgré la connaissance d'absence d'organisation formée, ayant accès à des interprètes et/ou en capacité d'orienter les jeunes dans les temps de présence de l'AFEJl. -Risques accrus d'exploitation -> pas de repérage/orientation/prise en charge adaptée à la situation de nombreux MIE pour lesquels il existe des suspicions d'exploitation et/ou d'emprise (contrôle de la parole sur site).
	Bois du Puythouck	Soins infirmiers CR lundi 27/04 (base nautique)	Idem que la semaine 20/04-26/04.	Idem que la semaine 20/04-26/04.	Idem que la semaine 20/04-26/04.		Idem que la semaine 20/04-26/04.	
	Ancienne sécherie	Pas de maraude	Idem que la semaine 20/04-26/04.	Idem que la semaine 20/04-26/04.	Idem que la semaine 20/04-26/04.		Idem que la semaine 20/04-26/04.	

